



Quelques centres d'intérêt:

De l'Esplanade Eminescu :
Panorama au Nord de Montfort, Bédée, Breteil,
Antenne TV de Bécherel.

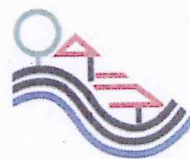
Église de Talensac de 1882

Plan d'eau de l'étang du Guern (*circuit de 1.2 Km*)



MAIRIE

9 bis rue de Saint Péran - 35160 TALENSAC
Tel: 02 99 09 06 15 - fax: 02 99 09 27 05
www.ville-talensac.fr



Sentier de Randonnée TALENSAC

CIRCUIT DE L'ÉTANG DU GUERN



Longueur : 4.640 Km



Durée : 1 heure environ



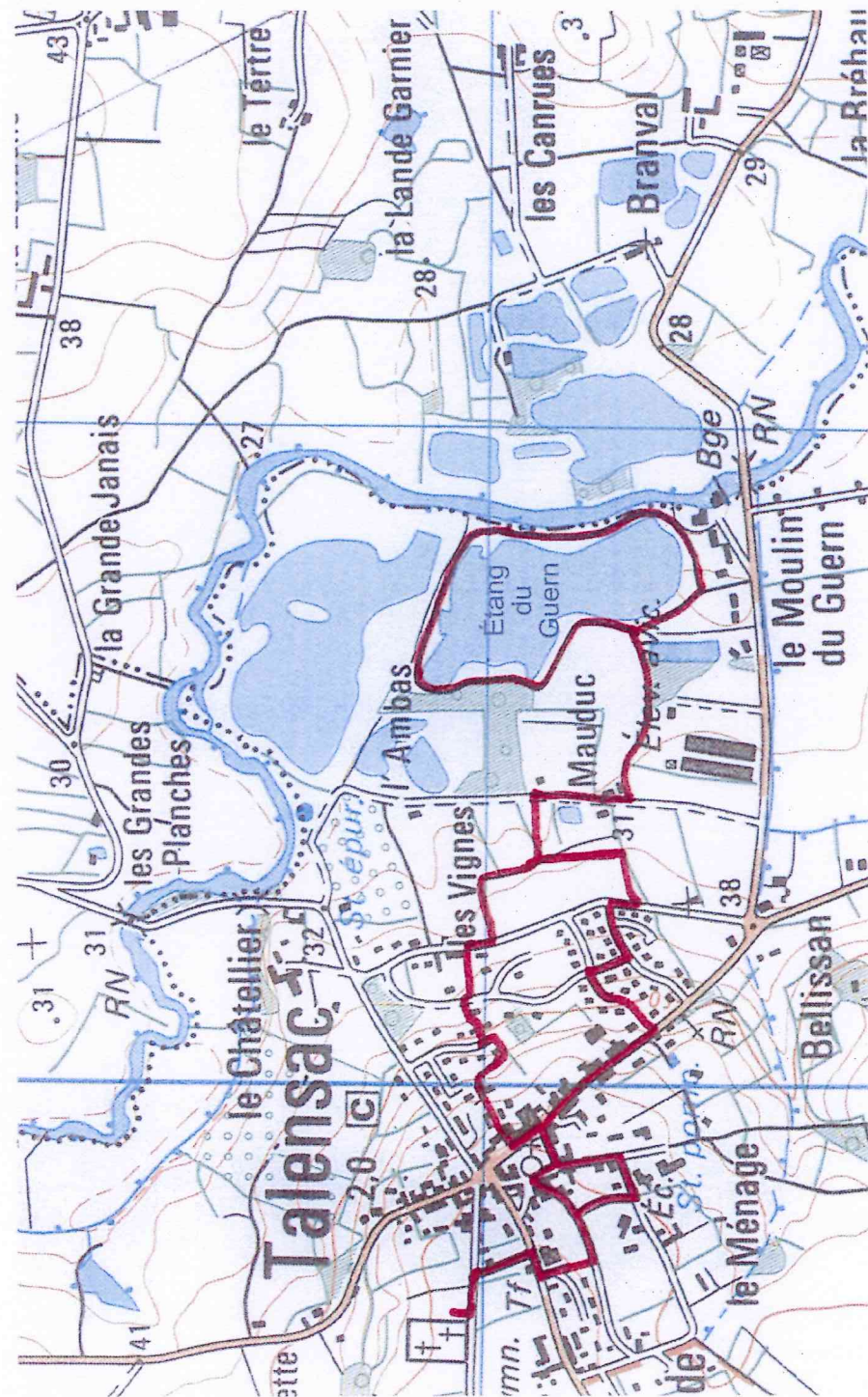
Balissage : flèches vertes



Départ : Esplanade Eminescu



Parcours : circuit avec des déclivités assez importantes



DESCRIPTIF DU CIRCUIT

Départ de l'Esplanade Eminescu.

Prendre la rue Victor Hugo, traverser, et sur la droite, s'engager dans la rue du Clos Mossand. Aux 2 jardinières en bois, prendre le chemin piétonnier sur la gauche.

Arrivé en face de l'Église, prendre à droite pour descendre vers les commerces en passant devant le monument aux morts.

Sur la gauche, prendre la rue de Montfort puis à droite, la ruelle des Vignes. Descendre par le lotissement des Mariaux, traverser la rue du Général de Gaulle et, à droite, descendre la pente bétonnée et arriver rue des Genêts (*maison rouge*).

Prendre l'allée gazonnée en face vers la rue des Vignes (*à droite, rue des Vignes*). Puis prendre à gauche l'escalier menant au terrain de foot, suivre l'allée gravillonnée et descendre le parking pour arriver sur la route de Mauduc. à droite 300 mètres, près de la dernière maison, prendre à gauche le chemin piétonnier (*1.7 km*).

A gauche, départ pour le tour de l'étang (*1.2 km avec tables, bancs et aires de repos*)

Retour : A la fin de la boucle, retourner par le chemin piétonnier, la rue du Mauduc à droite, puis à gauche le parking du terrain de foot, les vestiaires et à gauche, reprendre l'allée gravillonnée, contourner le terrain et arriver rue des Vignes.

Prendre à droite puis à gauche, rue du Calvaire; à droite rue des Genêts, à gauche rue des Coteaux (*3.77 km*).

En haut de la placette, prendre le sentier ombragé (*bancs*), et arrivé rue de Bréal, prendre à droite en direction de la place des commerces, face au monument aux morts sur la place de l'Église prendre à gauche la rue Angélique Perrigault.

Au stop, prendre à droite la rue du Pâtis Fauvel puis à 100 mètres à droite reprendre la venelle pour retourner à l'esplanade en passant par derrière la mairie.